

Recrutement d'un formateur (H/F) avec une expérience dans l'enseignement maternel

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
 - Niveaux : enseignement maternel ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir de la date de publication
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

- IFC
- Recrutement
- Enseignement spécialisé

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission Communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- À Madame la Ministre chargée de l'Éducation ;
- À Mesdames et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles de l'enseignement maternel ordinaire et spécialisé.

Pour information :

- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs
- Au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant

Signataire

Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC)

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Francesco Dell'Aquila	081 83 03 28	francesco.dellaquila@cfwb.be
Valérie Baffrey	081 83 03 17	valerie.baffrey@cfwb.be
Jessica Re	081 83 03 25	jessica.re@cfwb.be
Hélène Meeus	081 83 03 44	helene.meeus@cfwb.be

Madame, Monsieur,

L'Institut de la Formation en cours de carrière (IFC) cherche un formateur (H/F), afin de préparer et d'assurer les formations en lien avec les enjeux de l'enseignement maternel, notamment dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence (dossier d'accompagnement de l'élève (DAcCE), le référentiel de l'enseignement maternel dans le cadre du Tronc commun, le langage oral et écrit, la détection précoce des difficultés d'apprentissage).

Le formateur doit disposer d'une expérience professionnelle au niveau de l'enseignement maternel.

Les détails de ce recrutement figurent dans le profil de fonction joint en annexe.

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s d'envoyer une candidature au plus tard le 17 août 2018.

Afin d'être recevable, toute candidature doit impérativement comporter dans l'objet du mail/courrier la référence « IFC – FI maternel 2018 » et être composée des éléments suivants :

- Un curriculum vitae détaillé et actualisé, faisant clairement mention de la nomination dans le cadre d'une charge de mission ;
- Une lettre de motivation faisant mention de la référence idoine ;
- Une copie des principaux diplômes.

L'IFC se réserve le droit de limiter le nombre de candidatures recevables sur la base des lettres de motivation et des curriculum vitae.

Pour information :

- Les personnes dont la candidature a été retenue seront prévenues le 23 août 2018 et invitées à un entretien dans la semaine du 27 août 2018 compris ;
- Le (la) candidat.e retenu.e par le Bureau sera invité.e à prendre fonction au plus tard le 15 septembre 2018.

En vous remerciant de votre intérêt.

Lise-Anne Hanse,
Présidente du Conseil d'administration de
l'IFC

L'INSTITUT DE LA FORMATION EN COURS DE CARRIERE (IFC)

(O.I.P. de type B, créé par le décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres PMS et portant création de l'Institut de la formation en cours de carrière – M.B. du 30 août 2002)

RECHERCHE

Un formateur (H/F) avec une expérience dans l'enseignement maternel

Contexte de la fonction

L'IFC est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour :

- les formations en cours de carrière interréseaux des membres du personnel des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé et des agents des CPMS organisés ou subventionnés par la FWB (Décrets 11/07/2002) ;
- les autres formations décidées par le Gouvernement (Décret 11/07/2002 - art.26) ;
- la formation initiale des directeurs, volet commun à l'ensemble des réseaux (Décret 02/02/2007 – art. 17, §2 ; 28 et 29) ;
- la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'inspection – à l'exclusion des membres du personnel exerçant une fonction de promotion d'inspecteur général ou d'inspecteur général coordonnateur (Décret 08/03/2007 – art. 105) ;
- la formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens (Décret 30/04/2009 – art. 25) ;
- les formations donnant accès à des fonctions de sélection et de promotion pour le réseau de la Communauté française à l'exception des fonctions de directeur telles que visées à l'article 2, § 1er, 1° du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs.

L'IFC doit également procéder à l'évaluation de chacune de ces missions. Il rédige et publie un rapport annuel d'évaluation pour chacune de ses actions de formation.

L'Institut est dirigé par un Fonctionnaire dirigeant, désigné par le Gouvernement, sous l'autorité du Conseil d'administration et du Bureau. Il est actuellement composé d'une équipe de 42 personnes réparties au sein de différents services.

Pour assurer les formations, l'IFC fait appel soit à des formateurs-trices internes, soit à des organismes de formation via des procédures de marché public, soit à des institutions partenaires via des conventions de collaboration. Actuellement, l'IFC travaille avec une équipe de 20 formateurs-trices internes.

Contenu de la fonction

Le formateur, la formatrice sera chargé-e de participer à la préparation des formations et d'assurer celles-ci, sur les thématiques reprises ci-dessous, pour une charge à temps plein au plus tard à partir du 15 septembre 2018.

A titre principal, les formations portent sur :

- les formations en lien avec les enjeux de l'enseignement maternel notamment dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence (dossier d'accompagnement de l'élève (DAcCE), le référentiel de l'enseignement maternel dans le cadre du Tronc commun, le langage oral et écrit, la détection précoce des difficultés d'apprentissage).

A titre complémentaire et sur la base de son expérience professionnelle, le formateur, la formatrice pourrait contribuer également à d'autres formations.

Conditions à remplir

En fonction de la position administrative :

- **Soit, dans le cadre d'une charge de mission**
 - Être membre du personnel enseignant nommé(e).
 - Avoir 5 ans d'ancienneté de service.
 - Être dans les conditions définies de l'article 6 du décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions et avoir l'autorisation de son pouvoir organisateur.
- **Soit, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée**
 - Être titulaire d'un diplôme à caractère pédagogique.
 - Avoir 5 ans d'expérience utile.
- **Expérience professionnelle au niveau de l'enseignement maternel;**
- **Adhérer aux enjeux actuels de l'école et de ses acteurs en lien avec le Pacte pour un Enseignement d'excellence ;**
- **Motivation à travailler en interréseaux ;**
- **Être titulaire d'un permis B.**

Compétences spécifiques et techniques

- Preuves de l'expertise théorique et pratique des sujets traités en lien avec les thématiques de formation visées ;
- Connaissance approfondie de l'organisation de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Bonne connaissance de la législation scolaire ;
- Bonne connaissance des enjeux du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- Excellente capacité d'expression et de rédaction ;
- Pratique courante des logiciels de bureautique (Word, Excel et Powerpoint en priorité) et capacité à s'approprier des nouveaux outils numériques.

Compétences génériques et comportementales

- Aptitude à partager le travail et à collaborer avec d'autres personnes ;
- Aisance relationnelle ;
- Regard réflexif sur ses pratiques ;
- Autonomie et capacité d'initiative, sens de la créativité ;
- Rigueur dans le travail, organisation efficace des tâches.
- Sens du service public ;
- Adaptation aux situations imprévues et aux surcharges ponctuelles de travail ;
- Volonté de partager avec d'autres membres du personnel ses expériences en matière d'enseignement.

Atouts

- Expériences en matière de formation d'adultes ;
- Expériences en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ;
- Capacité à s'investir dans l'apprentissage de nouvelles connaissances et dans de nouveaux outils de travail ;
- Intérêt pour des projets pédagogiques innovants.
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (master/licence) en sciences de l'éducation ou de son équivalence reconnue par le service de l'équivalence des diplômes de la Communauté française au moment de la candidature sera considéré comme un atout.

Pour introduire votre candidature :

Les dossiers de candidature, portant impérativement la référence « **IFC – FI Maternel 2018** », doivent être envoyés au plus tard le 17 août 2018.

Le dossier de candidature est composé des trois documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un CV complet détaillant le parcours scolaire et l'expérience professionnelle acquise ;
- la copie de votre (vos) principaux diplôme(s).

Il doit être envoyé à l'adresse :

Institut de la Formation en cours de Carrière
François-Gérard STOLZ - Fonctionnaire dirigeant
Rue Dewez, 14 – D218
5000 Namur

Il doit également être envoyé par courriel à francois.stolz@cfwb.be, jessica.re@cfwb.be, helene.meeus@cfwb.be et mary-anne.gohy@cfwb.be

L'IFC se réserve le droit de limiter le nombre de candidatures recevables sur la base des lettres de motivation et des curriculum vitae.

Pour information :

- Les personnes dont la candidature a été retenue seront prévenues le 23 août 2018 et invitées à un entretien dans la semaine du 27 août 2018 compris ;
- Le ou la candidat-e retenu-e par le Bureau sera invité-e à prendre fonction au plus tard le 15 septembre 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes de contact sont :

- Pour les aspects pratiques et organisationnels : Jessica Re (jessica.re@cfwb.be) ou Hélène Meeus (helene.meeus@cfwb.be)
- Pour les aspects pédagogiques : Francesco Dell'Aquila (francesco.dellaquila@cfwb.be) ou Valérie Baffrey (valerie.baffrey@cfwb.be)